



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 21 mai 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Le ministre de la Sécurité intérieure israélien Itamar Ben Gvir a mis en ligne hier, mercredi 20 mai 2026, une vidéo extrêmement dérangeante montrant des membres de la flottille humanitaire vers Gaza agenouillés et humiliés sous les invectives du ministre Ben Gvir. Cette vidéo a suscité des réactions scandalisées dans les chancelleries européennes. Plusieurs pays, dont l'Espagne et l'Irlande, ont fortement condamnés les actes qui ont eu lieu dans le havre d'Ashod. De plus, dans certains pays, notamment la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Belgique et le Canada, l'ambassadeur israélien a été convoqué.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur :

- Monsieur le ministre condamne-t-il la dernière provocation du Ministre Ben Gvir ? Envisage-t-il de prendre des sanctions au niveau national ou d'en proposer au niveau européen contre cette personnalité ?
- Est-ce que Monsieur le ministre a convoqué l'ambassadrice d'Israël pour exprimer la réprobation du Gouvernement ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Franz Fayot
Député

Yves Cruchten
Député